

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

LE RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS PEUT ÊTRE CONSULTÉ À L'HÔTEL DU DÉPARTEMENT 52, AVENUE DE SAINT-JUST - 13256 MARSEILLE CEDEX 20 ATRIUM - BÂT. B - DERRIÈRE L'ACCUEIL CENTRAL

Supplément au Recueil des Actes Administratifs n° 2 du 15 janvier 2014

Budget Primitif 2014 Séance Publique du 20 décembre 2013

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DU DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

SOMMAIRE

SUPPLEMENT AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS N° 2 DU 15 JANVIER 2014

PAGES

CONSEIL GENERAL

Commission SOLIDARITÉ	. 5
Commission EDUCATION, ANIMATION ET VIE LOCALE	7
Commission AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT, ADMINISTRATION GÉNÉRALE	10
Commission FINANCES	.16

* * * * * * * * * *

CONSEIL GÉNÉRAL

SOLIDARITÉ

1 - M. Michel AMIEL

Programme départemental d'investissement dans le champ de la santé publique

A décidé :

- * de participer aux projets suivants par l'octroi de subventions d'équipement :
- construction de la nouvelle maternité de la Timone (Assistance Publique Hôpitaux de Marseille) : 15 000 000 € soit 18,07% du coût TTC du projet.
- création d'un institut hospitalo-universitaire des maladies infectieuses et tropicales (Fondation Méditerranée Infection): 2 000 000 € soit 14,25% du coût total HT du projet.
- rénovation de l'équipement des centres de santé mutualistes (Grand Conseil de la Mutualité) :
- 1 500 000 € soit 80% du projet global TTC,
- acquisition de divers équipements sanitaires innovants (dans le cadre des projets présentés en conseil départemental de santé publique) à hauteur de 500 000 € : les subventions seront votées en commission permanente.
- * de créer à cet effet les autorisations de programme et de les affecter selon les précisions données dans le rapport.

Délégation est donnée à la Commission Permanente pour les affectations, modifications ou compléments d'affectation.

Les conventions afférentes à ces projets seront présentées en Commission Permanente dans le cadre d'une délibération ayant pour objet l'adoption d'une convention type relative au soutien aux projets d'équipement dans le domaine sanitaire et en particulier au bénéfice des établissements de santé.

2 - M. Michel AMIEL

Budget Primitif 2014 Délégation de la protection de l'enfance et de la famille

A décidé :

- d'approuver les objectifs 2014 relevant de la politique publique de protection de l'enfance et de la famille, conformément aux propositions énoncées dans le rapport, ainsi que les dotations budgétaires inscrites au projet de budget primitif 2014 pour un montant de :
 - 202.048.000 € en fonctionnement,
 - 415.208,00 € en investissement (CP),
- de confirmer les crédits de paiement et les autorisations de programme inscrits à cet effet au projet de budget primitif 2014,
- de donner délégation à la Commission Permanente pour les modalités de mise en œuvre des actions énoncées dans le rapport et pour les modifications ou compléments d'affectation d'autorisation de programme.

49 - M. Michel AMIEL

Politique publique de protection maternelle et infantile et de prévention sanitaire - budget primitif 2014 A décidé :

- d'approuver les dotations budgétaires inscrites au projet de budget primitif 2014 pour les dépenses nécessaires à la mise en œuvre des actions du Département dans le cadre de la politique publique de protection maternelle et infantile et de prévention sanitaire, soit au total :

Section de fonctionnement :

- Dépenses : 10 139 000 €

- Recettes : 3 000 000 €

Section d'investissement :

- Dépenses : 5 976 000 € de crédits de paiement et 19 000 000 € d'autorisations de programme.

- de donner délégation à la Commission Permanente pour les modalités de mise en œuvre des actions énoncées dans le rapport et pour les modifications ou compléments d'affectations d'autorisations de programme.

3 - M. Michel AMIEL

RDAS mise à jour du règlement départemental des Bouches-du-Rhône

A décidé, dans le cadre de la mise à jour du règlement départemental d'aide sociale des Bouches-du-Rhône d'approuver les fiches modifiées ainsi que les fiches nouvelles telles qu'elles sont indiquées dans l'annexe du rapport.

4 - Mme Lisette NARDUCCI

Budget Primitif 2014- Politique Publique de l'Insertion Sociale et Professionnelle

A décidé :

- d'approuver les actions et dotations budgétaires inscrites au projet de budget 2014 afférentes à la politique publique de l'insertion sociale et professionnelle conformément aux propositions détaillées dans le rapport,
- de confirmer les crédits inscrits au projet de budget primitif 2014,
- de donner délégation à la Commission Permanente pour prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre des actions énoncées dans le rapport.

5 - Mme Josette SPORTIELLO-BERTRAND

Budget Primitif 2014 relevant de la délégation aux Personnes Agées

A décidé :

- d'approuver les objectifs 2014 de la politique menée en faveur des personnes âgées conformément aux propositions détaillées dans le rapport ;
- d'approuver les dotations budgétaires inscrites au projet de budget primitif 2014 ;
- de donner délégation à la Commission Permanente pour prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre des actions énoncées dans le rapport.

6 - Mme Isabelle EHLE

Budget Primitif 2014 relevant de la délégation aux Personnes Handicapées

A décidé :

- d'approuver les objectifs 2014 de la politique menée en faveur des personnes handicapées conformément aux propositions détaillées dans le rapport ;
- d'approuver les dotations budgétaires inscrites au projet de budget primitif 2014 ;
- d'octroyer à la Maison Départementale de Personnes Handicapées (MDPH) une enveloppe de fonctionnement de 1 116 000 €;
- de donner délégation à la Commission Permanente pour prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre des actions énoncées dans le rapport.

7 - Mme Isabelle EHLE

Schéma Départemental en faveur des personnes handicapées 2014-2015

A décidé d'approuver les orientations du Schéma départemental en faveur des personnes en situation de handicap pour la période 2014 -2015, conformément au document joint au rapport.

EDUCATION, ANIMATION ET VIE LOCALE

8 - M. Denis BARTHELEMY

Politique départementale à la jeunesse - Budget Primitif 2014

A décidé d'approuver :

- les objectifs et les axes généraux de la politique en faveur de la jeunesse pour 2014,
- les dotations budgétaires inscrites au projet de Budget Primitif 2014 en fonctionnement et en investissement,

Délégation est donnée à la Commission Permanente pour procéder à la mise en place des actions énoncées dans le rapport.

44 - M. Michel PEZET / M. Mario MARTINET

Budget Primitif 2014 : politique publique de la Culture

A décidé d'approuver :

- les orientations de la politique culturelle du Département pour l'exercice 2014,
- les dotations budgétaires inscrites au projet de budget primitif 2014, en fonctionnement et en investissement, indiquées dans le rapport,
- le recours aux vacations telles que définies dans le rapport.

Délégation est donnée à la Commission Permanente pour procéder à la répartition des dotations concernant le partenariat et le patrimoine culturels et les actions culturelles pour l'exercice 2014, mentionnées dans le rapport, et aux modifications ou compléments d'affectations d'autorisations de programme.

18 - M. André GUINDE

Politique départementale en faveur de la promotion de la culture provençale et de la langue d'Oc - Budget primitif 2014

A décidé d'approuver :

- les axes et les actions de la politique du Département pour la promotion de la culture provençale et de la langue d'Oc, pour l'exercice 2014, mentionnés dans le rapport,
- les dotations budgétaires inscrites au projet de Budget Primitif 2014, en fonctionnement et en investissement.

Délégation est donnée à la Commission Permanente pour la répartition des enveloppes budgétaires, consacrées à ce partenariat.

10 - M. Denis ROSSI

Délégation Animation Seniors - Budget Primitif 2014 - Fixation des enveloppes

A décidé :

- d'approuver les objectifs et les actions de la politique liée à la délégation Animation Seniors pour l'exercice 2014,
- de confirmer l'inscription au BP 2014 des dotations budgétaires et autorisation de programmes nécessaires,
- de donner délégation à la Commission Permanente pour procéder à la répartition de ces crédits et aux modifications et compléments d'affectations d'autorisations de programme, et d'adopter en tant que de besoin les modalités d'intervention du Département.

11 - M. Denis ROSSI

Délégation associations caritatives - Budget primitif 2014.

- d'approuver :
- les objectifs et les actions de la politique liée à la délégation « Associations Caritatives » pour l'exercice 2014, mentionnés dans le rapport,
- les dotations budgétaires inscrites au projet de budget primitif 2014 ;
- de confirmer les crédits de paiement inscrits au projet de budget primitif 2014 ;
- de donner délégation à la Commission Permanente pour procéder à la répartition de ces crédits et à des modifications d'affectation.

12 - M. Rébia BENARIOUA

Délégation Soutien de la Vie Associative - Budget Primitif 2014 - Fixation des enveloppes

A décidé :

- d'approuver les objectifs et les actions de la politique liés à la délégation « Soutien de la Vie Associative » pour l'exercice 2014, mentionnés dans le rapport,
- de confirmer les dotations budgétaires inscrites au projet de Budget Primitif 2014,
- de donner délégation à la Commission Permanente pour procéder à la répartition de ces crédits et aux modifications ou compléments d'affectations d'autorisations de programme, et pour adapter en tant que de besoin les modalités d'intervention du Département.

13 - M. Frédéric VIGOUROUX

Budget primitif 2014 -Délégation Politique de la ville

A décidé :

- de reconduire en 2014 les dispositifs d'intervention liés à la délégation « politique de la ville »,
- d'approuver les dotations budgétaires inscrites au projet de budget primitif 2014 selon le détail présenté en annexes au rapport,
- de donner délégation à la Commission Permanente pour procéder à la répartition des crédits, se prononcer sur la mise en œuvre de ces dispositifs d'intervention, adapter en tant que de besoin les modalités d'intervention du Département et de procéder à des modifications ou compléments d'affectation de crédits,
- d'autoriser le Président du Conseil Général à signer l'ensemble des conventions de mise en œuvre des aides départementales en faveur du financement des projets relevant de la politique de la ville.

14 - Mme Alexandra BOUNOUS-DUPREY

Budget primitif 2014 - Délégation des centres sociaux

A décidé :

- de reconduire en 2014 les dispositifs d'intervention en faveur des centres sociaux,
- d'approuver les dotations budgétaires inscrites au projet de budget primitif 2014 selon le détail présenté en annexes au rapport,
- de donner délégation à la Commission Permanente pour procéder à la répartition de ces crédits, à des modifications ou compléments d'affectations de crédits, pour la mise œuvre de ces dispositifs d'intervention, et pour adapter en tant que de besoin les modalités d'intervention du Département,
- d'autoriser le Président du Conseil Général à signer l'ensemble des conventions de mise en œuvre des aides départementales en faveur des centres sociaux.

15 - Mme Evelyne SANTORU

Budget primitif 2014 - Délégation aux Droits des Femmes

A décidé d'approuver :

- les objectifs généraux et les actions particulières que la Délégation aux Droits des Femmes se propose de mettre en œuvre au titre de l'exercice 2014,
- les dotations budgétaires inscrites au projet du budget primitif 2014.

Délégation est donnée à la Commission Permanente pour procéder à la répartition de ces crédits.

9 - M. Henri JIBRAYEL

Politique sportive départementale: Budget Primitif 2014.

A décidé d'approuver :

- les objectifs et les axes généraux de la politique sportive départementale indiqués dans le rapport pour l'exercice 2014,
- les dotations budgétaires inscrites au projet de Budget Primitif 2014, en fonctionnement et en investissement,

Délégation est donnée à la Commission Permanente pour la répartition de ces crédits et pour les modifications ou compléments d'affectations d'autorisation de programme.

16 - M. René OLMETA

Subventions du Département en faveur des grands évènements sportifs: vote du Budget Primitif 2014.

A décidé d'approuver :

- les objectifs et les axes généraux des subventions accordées en faveur de l'organisation de grands évènements sportifs, tels qu'indiqués dans le rapport pour l'exercice 2014,
- la dotation budgétaire inscrite au projet de Budget Primitif 2014, en fonctionnement.

Délégation est donnée à la Commission Permanente pour la répartition de ces crédits.

17 - M. René OLMETA

Délégation Relations avec les anciens combattants et affaires militaires. Budget Primitif 2014 - Fixation des enveloppes. A décidé :

- d'approuver :
- les objectifs et les actions de la politique liée à la délégation « affaires militaires anciens combattants » pour l'exercice 2014,
- la dotation budgétaire inscrite au projet de budget primitif 2014 ;
- de confirmer l'inscription au BP 2014 des crédits de paiement nécessaires ;
- de donner délégation à la Commission Permanente pour procéder à la répartition de ces crédits.

43 - M. Mario MARTINET / Mme Janine ECOCHARD

Budget Primitif 2014 : politiques publiques des collèges et d'accompagnement à l'éducation

A décidé d'approuver :

- l'ensemble des actions développées dans le rapport,
- les dotations budgétaires et les variations d'autorisations de programmes et affectations inscrites au projet de budget primitif 2014,
- le montant des affectations et leurs modifications comme indiqué dans le rapport et les documents figurant en annexe,

Délégation est donnée à la Commission Permanente pour la mise en œuvre de ces décisions, et pour procéder à des modifications ou des compléments d'affectations, ainsi que pour compléter et modifier les modalités d'organisation et de fonctionnement des opérations décidées.

48 - M. Daniel FONTAINE

Politique départementale en faveur de l'habitat

A décidé :

- de reconduire en 2014 l'ensemble des dispositifs d'intervention en faveur de la politique départementale de l'habitat,
- d'inscrire en dépenses du budget primitif 2014 une somme de 179 597 € pour accompagner le financement des équipes opérationnelles de suivi-animation d'O.P.A.H. et de PIG, selon le détail présenté dans le rapport,
- d'approuver les dotations budgétaires inscrites au projet de budget primitif 2014 selon le détail présenté en annexes VI et VII du rapport,
- d'autoriser le Président du Conseil Général à signer l'ensemble des conventions de mise en œuvre des aides départementales en faveur de l'habitat,
- de donner délégation à la Commission Permanente pour adapter, en tant que de besoin, ces dispositifs d'intervention, et procéder à des modifications ou compléments d'affectation de crédits.

MM. MASSE, RAIMONDI, LE DISSES, TONON, et VULPIAN ne prennent pas part au vote.

53 - M. Mario MARTINET

Politique publique d'aides aux communes et à leurs groupements - Année 2014

A décidé :

- de reconduire les dispositifs d'aides aux communes, et d'approuver les modifications proposées selon les modalités énoncées dans le rapport au titre de l'année 2014,

- d'approuver les dotations budgétaires inscrites au projet de budget primitif 2014 relatives aux aides aux communes et jointes en annexes 1, 2 et 3 du rapport,
- d'approuver les modèles, en annexes 4 et 5 du rapport de la convention de partenariat liant le bénéficiaire de l'aide financière au Département, ainsi que de l'avenant à cette convention dans le cadre des contrats pluriannuels,
- de donner délégation à la Commission Permanente du Conseil Général :
- pour procéder à l'attribution des diverses aides faisant l'objet de ce rapport et aux modifications ou compléments d'affectations d'autorisations de programme,
- pour adapter, en tant que de besoin, les critères et les modalités d'application des dispositifs d'aides aux communes,
- pour prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

54 - M. Jean-Noël GUERINI / MME Lisette NARDUCCI / M. Rébia BENARIOUA / M. Denis ROSSI / M. Jean-François NOYES / M. Henri JIBRAYEL

Ville de Marseille : Participation du Département à la réfection des piscines Charpentier et Nord, et du stade de Saint-Mauront

A décidé :

- de donner un accord de principe pour le financement des opérations de réfection des piscines Charpentier (à Saint-Mauront) et Nord (à la Calade), ainsi que du stade de Saint-Mauront à présenter par la Ville de Marseille,
- de donner délégation à la Commission Permanente pour approuver les conventions de financement passées entre le Département et la Ville de Marseille qui fixeront les dépenses subventionnables et les modalités de mise en œuvre des aides financières du Département.

AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT, ADMINISTRATION GÉNÉRALE

19 - M. Loïc GACHON

BP 2014: Orientations stratégiques et inscriptions budgétaires relevant de la délégation Economie

A décidé d'approuver :

- les orientations pour l'année 2014 de la politique publique de l'économie
- les dotations budgétaires inscrites au projet de budget primitif 2014 ainsi que les désaffectations de crédits sur les AP, comme indiqué dans le rapport,

Délégation est donnée à la Commission Permanente pour procéder à des créations, des modifications ou des compléments d'affectation et pour approuver les conventions à intervenir dans le cadre des politiques menées.

20 - M. Richard EOUZAN

Budget Annexe 2014 : Politique publique du Laboratoire Départemental d'Analyses et de la Sécurité Alimentaire

A décidé:

- d'adopter la politique publique du Laboratoire Départemental d'Analyses et de la Sécurité alimentaire ;
- d'approuver les dotations budgétaires inscrites au projet de budget primitif 2014,
- de donner délégation à la Commission Permanente pour procéder à des modifications ou à des compléments d'affectation.

21 - M. Christophe MASSE

BP 2014: Orientations stratégiques de la délégation Aménagement du territoire, grands projets structurants Marseille, coopération intercommunale.

- de valider les orientations stratégiques pour l'année 2014 de la Délégation à l'Aménagement du Territoire, Grands projets structurants Marseille, Coopération intercommunale,
- de donner délégation à la Commission Permanente pour approuver les conventions à intervenir dans le cadre des politiques menées.

22 - M. René RAIMONDI

Budget Primitif Direction des Routes 2014 - Politique publique d'aménagement routier.

A décidé :

- d'approuver les interventions au titre de la politique publique d'aménagement routier définie dans le rapport (interventions sous maîtrise d'ouvrage départementale, participations financières aux opérations réalisées sous autres maîtrises d'ouvrage),
- d'approuver les dotations budgétaires inscrites au projet de Budget Primitif 2014,
- de procéder aux créations et modifications d'affectations des Autorisations de Programme telles que précisées dans le tableau annexé au rapport,
- que les contrats nécessaires à la réalisation des études et des travaux faisant l'objet des interventions définies dans le rapport, et des prestations nécessaires à la mise en œuvre opérationnelle du schéma directeur routier, seront traités soit par appels d'offres ouverts passés en application des articles 57 à 59 du Code des Marchés Publics, soit par application de l'article 74 lorsqu'il s'agira de maîtrise d'œuvre, soit par concours en application de l'article 70, soit par marchés à procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics lorsque ceux-ci s'inscriront dans le seuil autorisé de 200 000 € HT pour les services et de 5 000 000 € HT pour les travaux,
- d'autoriser la Commission Permanente à se prononcer :
- pour adopter, en cas de nécessité, des dispositions différentes ou complémentaires pour la passation de ces marchés dans le cadre des dispositions prévues par le Code des Marchés Publics,
- sur les autres conventions (ou leurs avenants) pouvant intervenir dans le cadre de la mise en œuvre des programmes et des dispositions prises dans le cadre du rapport,
- sur des compléments et adaptations aux interventions définies dans le rapport et sur les modifications ou compléments d'affectations d'autorisations de programme qui seraient nécessaires,
- sur les déclarations de projet définies par l'article 144 de la loi démocratie de proximité du 27 février 2002,
- d'autoriser le Président du Conseil Général :
- à approuver les actions pour lesquelles il sera lancé une procédure de marché public correspondante,
- à signer tous les actes qui découlent des marchés et contrats, notamment ceux prévus par les CCAG Travaux, prestations intellectuelles, de fournitures courantes et de services lorsqu'ils s'inscrivent dans le montant de l'opération,
- à demander l'ouverture des enquêtes réglementaires, nécessaires à la réalisation des opérations inscrites aux programmes annexés au rapport,
- à solliciter les subventions d'autres partenaires pour la réalisation des programmes du rapport,
- à signer les conventions de travaux avec les concessionnaires de réseaux lorsqu'il s'agira de réaliser des déplacements de réseaux nécessaires à l'exécution des programmes de travaux, conformément aux modalités d'interventions définies par notre assemblée,
- d'approuver la participation financière du Département au Syndicat Mixte des Traversées du Delta du Rhône.
- M. SCHIAVETTI ne prend pas part au vote.

42 - Mme Maria RAYNAUD

Budget Primitif Direction des Routes 2014 - Politique sensibilisation à la sécurité routière.

- d'approuver les interventions au titre de la politique publique de sécurité routière définies dans le rapport,
- d'approuver les dotations budgétaires inscrites au projet de Budget Primitif 2014,
- d'autoriser la Commission Permanente à se prononcer :
- sur des compléments et adaptations aux interventions définies dans le rapport,
- sur les conventions (ou leurs avenants) pouvant intervenir dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'actions et des dispositions prises dans le cadre du rapport.

50 - M. André GUINDE

Politique publique des Transports : Budget Primitif 2014

A décidé :

- d'approuver les perspectives d'actions prévues pour l'année 2014, dans le cadre de la politique départementale des transports, mentionnées dans le rapport ;
- de confirmer l'inscription des autorisations de programme et d'approuver les dotations budgétaires inscrites au projet de budget primitif 2014 ;
- de procéder aux affectations et désaffectations d'autorisations de programme, comme indiqué dans le rapport.

51 - M. Jean-Marc CHARRIER

Budget Primitif 2014. Politique Publique des Ports et de la filière pêche

A décidé:

- d'arrêter le programme d'interventions au titre des ports départementaux pour 2014 tel que défini dans le rapport.
- Pour le Budget Annexe des Ports
- d'approuver les dotations budgétaires inscrites dans le cadre de la nomenclature M.4, au projet de Budget Primitif 2014 ;
- d'approuver le versement d'une contribution du budget général au budget annexe des Ports, d'un montant maximal de 976 500 € en section d'investissement :
- de fixer à 92 % le taux de proratisation de la T.V.A. pour 2014.
- Pour le Budget Général
- de confirmer l'inscription des autorisations de programme et d'approuver les dotations budgétaires inscrites au projet de budget primitif 2014 :
- de procéder aux affectations d'autorisations de programme, ou à leur désaffectation comme indiqué dans le rapport ;
- de donner délégation à la Commission Permanente pour procéder à l'attribution des aides financières dans le cadre des enveloppes de crédits pour 2014.

52 - M. Loïc GACHON

BP 2014. Délégation «Développement Durable Agenda 21 et Energies Renouvelables»

A décidé de :

- de prendre acte des éléments du rapport,
- d'approuver les orientations et les dotations budgétaires relatives à la politique publique de développement durable, agenda 21 et énergies, renouvelables inscrites au projet de budget primitif 2014 telles gu'elles sont indiquées dans le rapport.
- d'approuver le 1er Plan d'Action de l'Agenda 21 du Département visant à une amélioration continue des dispositifs et des actions retenus annexé au rapport,

Délégation est donnée à la Commission Permanente du Conseil Général pour mettre en œuvre cette politique publique et pour procéder à des modifications et compléments d'affectations.

45 - M. Jacky GERARD / M. René OLMETA

BP 2014 - Protection des espaces naturels et gestion des domaines départementaux

- de prendre acte des éléments du rapport et d'approuver :
- les orientations et les dotations budgétaires relatives à la politique publique environnementale, inscrites au projet de budget primitif 2014, telles qu'elles sont indiquées dans le rapport ;
- l'adhésion et le versement de la cotisation correspondante à l'association des communes forestières des Bouches-du-Rhône, à l'association « Réserves naturelles de France » et à l'association « Rivages de France »,

- de donner un avis favorable à l'adhésion du syndicat mixte du domaine de la Palissade au syndicat mixte du Parc Naturel Régional de Camargue, et d'indiquer que les moyens financiers affectés au syndicat mixte du domaine de la Palissade seront intégralement affectés au syndicat mixte du parc naturel régional de Camargue,
- de donner délégation à la Commission Permanente pour statuer sur la convention à intervenir avec l'État, dans le cadre du Conservatoire de la Forêt Méditerranéenne et définir en tant que de besoin, l'utilisation des crédits y étant affectés, et d'autoriser le Président du Conseil Général à signer les conventions et tout acte nécessaire en découlant ;
- d'autoriser le Président du Conseil Général à :
- signer les conventions et tout autre acte ou document nécessaires au versement de subventions par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, le Ministère de l'Intérieur, ou tout autre ministère, au titre de la participation de l'État aux frais de fonctionnement et d'investissement engagés par le Département en faveur des forestiers sapeurs et de toute autre action conduite en matière forestière :
- demander à l'État le remboursement des crédits pour lesquels le Département fait l'avance en qualité de maître d'ouvrage,
- signer les conventions à intervenir avec l'Office National des Forêts, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, le Service Départemental d'Incendie et de Secours, pour le remboursement des frais engagés par ces organismes dans le cadre du dispositif de surveillance 2014 ou tout autre opération s'inscrivant dans le cadre de la Défense de la Forêt Contre les Incendies ;
- d'approuver les montants des affectations, leurs modifications et variations ainsi que les ouvertures et modifications de répartis d'AP comme indiqués dans le rapport.

46 - M. Jacky GERARD

Budget Primitif 2014 : Contribution du Département au budget du SDIS 13.

A décidé :

- de prendre acte des éléments du rapport,
- d'approuver les dotations budgétaires inscrites au projet de Budget Primitif pour l'exercice 2014 au titre de la contribution du Département au budget du SDIS,
- d'approuver les montants des affectations, leurs modifications et variations ainsi que les ouvertures et modifications de réparti d'AP comme indiqué dans le rapport.

Abstention du groupe « l'Avenir du 13 ».

MM. GUERINI, CHERUBINI, MARTINET, BRES, GERARD, VULPIAN, FONTAINE, TASSY, CONTE, GACHON, JORDA, ne prennent pas part au vote

23 - M. Hervé CHERUBINI

Budget primitif 2014: politique publique du tourisme

A décidé :

- d'approuver les orientations et les actions de la politique publique du tourisme pour 2014 ;
- d'approuver les dotations budgétaires inscrites au projet de budget primitif 2014 ;
- de donner délégation à la Commission Permanente pour procéder à la répartition des reliquats de crédits ;
- d'allouer les subventions suivantes :
 - Bouches-du-Rhône Tourisme : 4 818 000 € en fonctionnement,
 - Cotisation 2014 au Comité Régional du Tourisme : 23 000 €.

M. CONTE ne prend pas part au vote.

24 - M. Claude VULPIAN

Budget primitif 2014 : politique publique de l'agriculture

A décidé :

- d'adopter les orientations et les actions de la politique publique de l'agriculture pour 2014 ;

- d'approuver les dotations budgétaires inscrites au projet de budget primitif 2014 et de procéder à l'affectation et à la désaffectation des autorisations de programme indiquées dans le rapport ;
- de donner délégation à la Commission Permanente pour procéder à des modifications ou à des compléments d'affectation ;
- d'approuver le budget et les modalités de mise en œuvre du programme de démoustication 2014 ;
- d'allouer un crédit de 2 400 € à l'association nationale des Elus du Vin au titre de l'adhésion 2014.

25 - M. Roger TASSY

Budget Primitif 2014 - Politique de la Chasse et de la Pêche

A décidé :

- de confirmer les principes d'attribution prioritaire des droits de chasse aux sociétés communales de chasse ;
- de confirmer les éléments clés de la politique d'accompagnement de la chasse dans les domaines départementaux (notamment la mise en réserve d'au moins 10 % du territoire, trois jours maximum de chasse par semaine, pas de chasse le dimanche après-midi) ;
- d'approuver les dotations budgétaires relatives à la politique d'accompagnement de la chasse et de la pêche inscrites au Budget Primitif 2014 :
- d'approuver les principes proposés en matière de subvention aux sociétés communales de chasse ;
- de donner délégation à la Commission Permanente pour procéder à des modifications ou des compléments d'affectations.

26 - M. Hervé SCHIAVETTI

Budget primitif 2014 : Protection de la ressource en eau

A décidé :

- de prendre acte des éléments du rapport ;
- d'approuver les orientations du rapport et les dotations budgétaires relatives à la politique publique environnementale en matière de protection de la ressource en eau, inscrites au projet de budget primitif 2014, telles qu'elles sont indiquées dans le rapport.

27 - M. Mario MARTINET

Budget primitif 2014 : Protection de l'Etang de Berre

A décidé :

- de prendre acte des éléments du rapport ;
- d'approuver les orientations du rapport et les dotations budgétaires relatives à la politique environnementale, inscrites au projet de budget primitif 2014 ;
- d'approuver les montants des affectations, leurs modifications et variations ainsi que les modifications de réparti d'AP comme indiqués dans le rapport.

28 - M. Richard EOUZAN

Budget Primitif 2014: Politique publique du patrimoine

- d'approuver les dotations budgétaires inscrites au projet de budget primitif 2014.
- d'inscrire les mouvements d'autorisations de programmes prévus dans les tableaux annexés au rapport,
- d'approuver les montants des affectations et leurs modifications comme indiqué dans le rapport et dans le document détaillé figurant en annexe,

29 - Mme Marie-Arlette CARLOTTI

Politiques Publiques des Relations Internationales, des Affaires Européennes et des Interventions Humanitaires

A décidé :

- de ratifier les actions et moyens mis en œuvre en 2013 dans le cadre de la politique publique de relations extérieures du Conseil Général :
- d'approuver pour 2014 les propositions contenues dans le rapport et d'en faire partie intégrante de la délibération ;
- d'autoriser l'accueil dans les Bouches-du-Rhône des délégations et missions étrangères, et l'envoi à l'étranger des délégations et missions du Conseil Général ;
- d'autoriser le Président du Conseil Général, ou son représentant, à négocier avec les autorités et partenaires étrangers et à signer les accords et protocoles nécessaires à l'exécution de la politique publique ;
- de donner compétence à la Commission Permanente pour ratifier ces accords et protocoles, et pour redéfinir en cours d'exercice, selon les besoins, les contenus, les zones géographiques, et les dispositifs opérationnels, de la Politique de Relations Extérieures de la collectivité ;
- d'autoriser l'engagement des dépenses nécessaires à l'exécution de la politique publique ;
- d'approuver les dotations budgétaires inscrites au projet de Budget Primitif 2014.

Abstention du groupe « l'Avenir du 13 ».

30 - M. Félix WEYGAND

BP 2014: Orientations stratégiques et inscriptions budgétaires relevant de la délégation Enseignement Supérieur et Recherche

A décidé d'approuver :

- les orientations pour l'année 2014 de la politique publique de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur,
- les dotations budgétaires inscrites au projet de budget primitif 2014,

Délégation est donnée à la Commission Permanente pour procéder à des créations, des modifications ou des compléments d'affectation.

31 - M. Félix WEYGAND

- Informatique et Télécommunication : Budget 2014

A décidé d'approuver :

- l'ensemble des actions développées dans le rapport,
- les dotations budgétaires inscrites au projet de budget primitif 2014.
- les montants des affectations de crédits et leurs modifications, comme indiqués dans le rapport,

47 - Mme Danièle GARCIA

Créations et Transformations d'emplois à l'effectif théorique du Département

A décidé d'approuver les créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département, conformément aux annexes jointes au rapport.

Les dépenses correspondantes seront prélevées au budget départemental selon la ventilation indiquée dans chacune des annexes

Abstention du groupe « l'Avenir du 13 ».

32 - Mme Danièle GARCIA

Création de 250 emplois saisonniers

A décidé pour l'exercice 2014, d'autoriser conformément aux propositions du rapport, le recrutement de 250 emplois saisonniers à répartir sur les mois de juillet et d'août afin de permettre aux services de fonctionner de manière satisfaisante durant les congés d'été.

Le coût de cette mesure pour l'année 2014 est évalué à 515 488 € en année plein.

33 - Mme Danièle GARCIA Actualisation du régime indemnitaire

A décidé :

- d'attribuer l'indemnité spécifique de service pour les ingénieurs et les techniciens du Département avec un effet au 1er janvier 2014, selon le tableau joint en annexe au rapport.

La dépense correspondante s'élève à 120 000 €

- de préciser que pour la prime de fonction et de résultat :
- les administrateurs territoriaux relèvent de la classification du poste occupé,
- pour les postes A6 (directeurs de plus de 100 agents) occupés par des administrateurs ou des directeurs territoriaux, leur régime indemnitaire est apprécié individuellement dans la limite des plafonds règlementaires.

La dépense correspondante est sans coût supplémentaire au titre du BP 2014.

34 - Mme Danièle GARCIA

Nombre d'heures mensuelles applicable aux médecins vacataires du Département - Modification de la délibération n° 23 du 29 avril 2011 : Evolution du plafond et du nombre d'heures de vacations

A décidé d'approuver la modification de la délibération n° 23 du 29 avril 2011. Le plafond des heures mensuelles des médecins vacataires du Département sera porté à 133 heures maximum, ces heures de vacations pouvant être annualisées à hauteur de 1596 heures.

35 - M. Jean-Noël GUERINI

Modification du règlement intérieur du Conseil Général

A décidé d'amender ainsi qu'il suit l'article 25 du règlement intérieur :

« Au delà de 2 demi-journées d'absences par semestre non justifiées, au regard des motifs ci-dessus mentionnés, avant la séance ou dans les 7 jours suivants sa tenue, une réfaction sera opérée sur les indemnités de fonction à hauteur de 50% sur les indemnités des 6 mois suivants. »

36 - M. Jean-Noël GUERINI

Compte rendu à l'Assemblée Départementale de l'exercice par le Président du Conseil Général de la compétence qui lui a été déléguée en matière de décision d'ester en justice.

A pris acte du compte-rendu, annexé au rapport, des décisions prises par le Président du Conseil Général en matière d'actions en justice, sur la période du 1er septembre 2013 au 31 octobre 2013, en vertu de la délégation de compétence qui lui a été consentie par l'Assemblée Départementale par délibération n°9 du 14 avril 2011.

FINANCES

37 - M. Richard EOUZAN

Compte rendu des décisions prises au titre de la délégation de compétence au Président du Conseil Général en matière de marchés publics.

A décidé, de prendre acte du récapitulatif, joint au rapport, des marchés, accords-cadres ou avenants notifiés entre le 1er août 2013 et le 30 septembre 2013 (inclus) passés par le Président du Conseil Général en vertu de la délégation donnée par l'Assemblée Départementale.

38 - M. Hervé CHERUBINI

Demande de garantie d'emprunt formulée par l'OPH 13 Habitat.

Opération : construction d'un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées (E.H.P.A) de 54 places dénommé «Le Grand Barraly» (Saint Andiol).

A décidé :

- d'accorder la garantie du Département à l'O.P.H 13 Habitat à hauteur de 7 457 813,00 € représentant 100% d'un montant total d'emprunts de 7 457 813,00 € destiné à financer l'opération de construction d'un E.H.P.A (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées / foyer-logement) de 54 places dénommé «Le Grand Barraly» et situé RD 30, sur la commune de Saint Andiol.

Ces emprunts sont à contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

- d'autoriser le Président du Conseil Général à signer les conventions de garantie d'emprunt jointes au rapport et tous les actes correspondants.
- M. MASSE ne prend pas part au vote.

39 - M. Hervé CHERUBINI

Demande de modification de garantie d'emprunt formulée par l'association. Rayon de Soleil de l'Enfance de Pomeyrol. Opération : construction d'une Maison d'Enfants à Caractère Social (M.E.C.S) sur la commune de Saint-Etienne-du-Grès.

A décidé :

- d'accorder la garantie du Département à l'association Rayon de Soleil de l'Enfance de Pomeyrol à hauteur de 750 000,00 € représentant 50% d'un emprunt d'un montant de 1 500 000,00 € destiné à financer l'opération de construction d'une Maison d'Enfants à Caractère Social située au 12, Bd de Gasparin, sur la commune de Saint-Etienne-du-Grès.

Cet emprunt est à contracter auprès du Crédit Agricole.

- d'abroger la délibération n°11 en date du 21 juin 2013 ;
- d'autoriser le Président du Conseil Général à signer la convention de garantie d'emprunt jointe au rapport et tous les actes correspondants.

40 - M. Hervé CHERUBINI

Provision pour risques financiers 2014.

A décidé :

- d'arrêter la provision pour risques financiers à 10 773 125 euros au titre de l'année 2014,
- d'autoriser l'inscription d'un complément de dotation aux provisions d'un montant de 103 097 €.

41 - M. Hervé CHERUBINI Budget Primitif 2014

- d'adopter le budget primitif 2014.
- de fixer le montant du produit de la taxe sur le foncier bâti, hors allocations compensatrices, à 352.000.000 €, dans l'attente de la notification des bases prévisionnelles,
- de réserver, à une prochaine décision modificative devant intervenir avant le 15 avril 2014, la détermination du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties et de la taxe départementale de publicité foncière et des droits d'enregistrement,
- de se prononcer favorablement sur le volume des autorisations de programme du budget primitif 2014 pour un total de 340.631.623,34 € (budget général et budgets annexes),
- de préciser que le budget est adopté, sans vote formel, par chapitre, selon la maquette budgétaire M52 par nature pour le budget général et le budget annexe du laboratoire départemental d'analyses,
- de préciser que la nomenclature des opérations et des programmes employée à des fins de gestion ne constitue pas un élément contraignant en matière d'exécution budgétaire,
- d'octroyer au laboratoire départemental d'analyses (LDA), budget annexe de la collectivité, une compensation de 1.035.000 € au titre de 2014 visant à tenir compte des contraintes de service public imposées par la règlementation dans les domaines de la santé publique (620 K€) et de la santé animale (415 K€),
- de reverser au LDA à travers le budget général une somme de 149.024 € correspondant à une fraction de la dotation générale de décentralisation pour 2014,
- d'accorder au centre médico-psycho-pédagogique départemental, budget annexe du Département, une somme de 67.000 € correspondant au remboursement de frais de personnel,
- d'octroyer à la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) une enveloppe de fonctionnement de 1.116.000 €,

- d'accorder au budget annexe des ports une subvention d'investissement de 976.500 € destinée à couvrir les investissements 2014,
- d'autoriser le reversement au Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement (CAUE) des Bouches-du-Rhône de la somme de 1.800.000 € au titre de la taxe départementale CAUE (TDCAUE) perçue par le Département se décomposant de la manière suivante :
 - 560.103,08 € au titre des reliquats antérieurs à 2011,
 - 1.218.782,24 € au titre des reliquats 2011,
 - 21.114,68 € à valoir sur le reliquat de 206.617 € de 2012.
- de préciser que le solde de l'exercice 2012 au titre de la TDCAUE, soit 185.502,32 € et les éventuels reliquats 2013 feront l'objet d'un traitement au budget 2015 et au regard de la situation de la taxe d'aménagement issue de la réforme des taxes d'urbanisme,
- d'adopter les modifications du règlement financier annexées au rapport.

Le groupe « l'Avenir du 13 » s'abstient. Mme CARLOTTI, MM. JIBRAYEL, NOYES et PEZET s'abstiennent.



